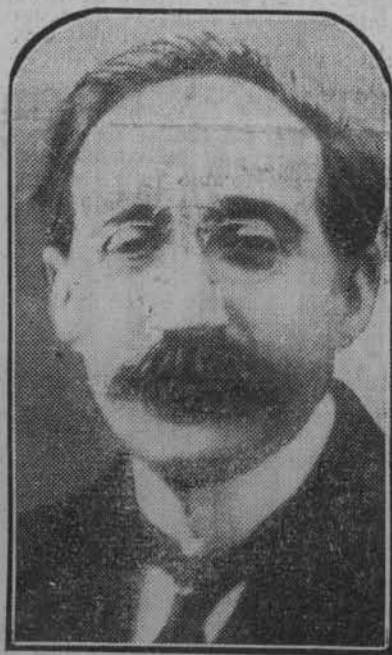


A GLOZEL

**M. Fradin est blessé
par un sous-lieutenant de spahis
qui voulait s'introduire dans le champ**

VICHY, 3 mars. — Téléph. *Matin*. — Ce soir, un visiteur, après avoir été très grossier en visitant le musée de Glozel, a voulu s'introduire dans le champ des fouilles en passant par des chemins détournés.

Comme M. Fradin, âgé de 72 ans, voulait l'en empêcher, cet homme se précipita sur lui, le terrassa et à l'aide, semble-t-il, d'une pierre qu'il dissimulait dans sa main, lui fendit la lèvre et le blessa grièvement au maxillaire inférieur. L'agresseur prit alors la fuite à toutes jambes, mais les gens du village l'arrêtèrent et l'obligèrent à donner son identité. Il s'agit de M. de Verdolos, sous-lieutenant de spahis, habitant le château de Torciac (Haute-Loire). La famille Fradin a porté plainte à la gendarmerie du Mayet-de-Montagne.



M. BAYLE

directeur de l'identité judiciaire
Phot. H. Mannel.

APRES LA PERQUISITION

**Les deux caisses d'objets saisis
sont arrivées à Paris et vont être
livrées à M. Bayle, chargé
de l'expertise**

En vertu d'une commission rogatoire de M. Python, juge d'instruction de Moulins, M. Barnaud, doyen des juges d'instruction de la Seine, a convoqué, afin de lui faire prêter serment, M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire, commis pour procéder à l'expertise des objets trouvés à Glozel au cours de la perquisition chez MM. Fradin.

Cette formalité aura lieu demain ; puis M. Bayle prendra livraison des deux caisses d'objets qui se trouvent actuellement au greffe correctionnel, où elles ont été apportées par la police mobile.

Bibliothèque Maison de l'Orient



144342